



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2021

**Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 14**

**L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un décembre, le conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 13 décembre 2021, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.**

**Présents** : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, M. DESBOIS Dominique, M. VIEIRA Pascal, Mme RUELLAN Christelle, M. GASPAILLARD Vincent, M. MARCHAND Philippe, Mme ROUXEL Anne-Marie, M. CARDIN Yannick, Mme BADOUARD Sandrine, Mme GONTHIÉ Martine  
*formant la majorité des membres en exercice*

**Absents excusés** : Mme MARETHEU Virginia, Mme RAULET Laura, M. MAZO William

**Secrétaire** : Mme GONTHIÉ Martine

**Procuration** : Mme MARETHEU Virginia donne procuration à Mme RUELLAN Christelle

### **ORDRE DU JOUR :**

- *Restructuration / Extension école et rénovation bâtiment annexe - Consultation Maîtrise d'Œuvre : Choix du Maître d'œuvre*
- *Désaffectation et aliénation partielle du chemin rural N°103 à l'Ecobue Carrée après enquête publique*
- *Loudéac Communauté Bretagne Centre et Pôle de proximité : informations diverses*
- *Questions et informations diverses*

#### **1) Restructuration / Extension école et rénovation bâtiment annexe - Choix du Maître d'œuvre**

La consultation de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée pour les travaux de restructuration / extension de l'école et rénovation d'un bâtiment annexe s'est déroulée en 2 phases :

- la phase 1 consistait à sélectionner des candidats à partir de l'examen de leurs compétences/références/moyens ; ils ont été admis à remettre une offre en phase 2.
- lors de la phase 2, les trois candidats sélectionnés ont été auditionnés par la commission d'appel d'offres le lundi 20 décembre 2021.

Au vu de l'analyse des offres présentée par l'ADAC 22, des notes attribuées à chacun des candidats selon certains critères (valeur technique, auditions et prix des prestations), la commission d'appel d'offres propose de retenir le candidat PETR Architectes de RENNES.

Le marché de maîtrise d'œuvre est soumis à l'approbation du conseil municipal sur la base suivante :

- enveloppe prévisionnelle de travaux : 500 000 € HT
- montant du marché de maîtrise d'œuvre de 58 500 € HT soit 70 200 € TTC se décomposant de la façon suivante : forfait de rémunération pour les missions de base (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, EXE partiel fluides, DET, AOR) : taux de rémunération : 11.70 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** la décision de la commission d'appel d'offres et autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à la passation du marché avec PETR Architectes.
- **autorise** le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, solliciter toutes les autorisations et signer tous les actes et documents de toute nature nécessaire à la réalisation du projet de de restructuration / extension de l'école et rénovation d'un bâtiment annexe.

## 2) Désaffectation et aliénation d'un chemin rural après enquête publique

Par délibération en date du 9 septembre 2021, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de la partie du chemin rural N°103 située à L'Ecobue Carrée en vue de sa cession à M. et Mme SOQUET Lionel.

L'enquête publique s'est déroulée du 19 octobre 2021 au 20 novembre 2021. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Constatant que la procédure a été strictement respectée, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de désaffecter une partie du chemin rural N° 103 d'une contenance d'environ 307 ca en vue de sa cession ;
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 1 € TTC le m<sup>2</sup> ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

## Informations et Questions diverses

- Dates des prochains conseils municipaux :
  - Jeudi 27 janvier 2022 à 20H00
  - Jeudi 24 février 2022 à 20H00
  - Jeudi 24 mars 2022 à 18H00 (vote du Budget)
  - Jeudi 28 avril 2022 à 20H00
  - Jeudi 19 mai 2022 à 20H00
  - Jeudi 23 juin 2022 à 20H00
- Lundi 7 mars 2022 à 14H00 : Commission finances